



# L'élan panissiérois

Bulletin trimestriel n°13 – Mai 2019

## MAIRIE



### Horaires mairie :

Lundi au vendredi :  
9h / 12h et 13h30 / 17h00  
Samedi matin : 9h / 11h  
Fermé le Mardi matin

### Nous écrire :

Journal d'information  
de la commune de Panissières  
Mairie  
2 rue Denis Boulanger  
Tél 04 77 27 40 40  
Fax 04 77 27 40 41  
  
mairie@panissieres.fr

### Directeur de publication :

Christian Mollard  
1000 exemplaires imprimés par  
« Au fil de l'encre »  
42360 Panissières

### Interlocuteurs :

Laurent Mioche  
Estelle Jacquemot



## Le mot du Maire

La journée citoyenne du 25 mai sera encore l'occasion cette année pour tous les volontaires de se rencontrer pour participer à quelques chantiers partagés et pour réfléchir ensemble à une gestion citoyenne des espaces publics. Les jeux du jardin public ont été repeints, embellis et continueront à permettre à nos enfants de découvrir les joies de la grimpe ; l'espace près de l'Ehpad a été agrémenté de plantations d'arbres, de tables, de bancs ; grâce à la réflexion de la journée citoyenne de 2018 les enfants du CMJ encadrés par une quinzaine de bénévoles réalisent le parc animalier. Des jeux vont commencer à être installés. C'est dès aujourd'hui un nouvel espace intergénérationnel particulièrement accueillant qui voit le jour.

Le 25 mai, nous élaborerons un plan d'aménagement du parc en face de l'école élémentaire avec les ados et la maison des jeunes. L'objectif de ces chantiers est d'associer les enfants, les ados, les adultes d'abord autour de la conception de ces espaces afin ensuite d'en partager la gestion avec la commune de manière à installer une veille citoyenne. Le respect de ces lieux par les propriétaires de chiens en particulier doit devenir une évidence sur laquelle il importe que chacun se sente concerné. Deux espaces canins vont être mis en place et il n'y aura alors plus d'excuses pour certains. Il est toujours désagréable d'arriver sur un espace qui a été dégradé et sali. A ce propos, j'ai instauré récemment une procédure de rappel à l'ordre pour les personnes non respectueuses qui donne lieu à une rencontre formalisée par la signature d'un document écrit. Si besoin est, cette action pourra d'ailleurs faire l'objet d'une contractualisation avec le Procureur de la République. Déjà, plusieurs jeunes adolescents résidant à Panissières et reconnus pour des actes malveillants ont été reçus avec leurs parents. Il semble que cela ait porté ses fruits même si depuis une ou deux dégradations ont été constatées. Là aussi, la vigilance citoyenne est indispensable pour que des interpellations puissent avoir lieu. Journée citoyenne, maison des jeunes, associations sportives et culturelles, chantiers éducatifs l'été, comité de jumelage avec Listowel pour des échanges possibles entre jeunes, centre de loisirs municipal ouvert aux 11/17 ans, il ne manque pas sur la commune de structures susceptibles de répondre aux besoins de la jeunesse...

Quand cette lettre paraîtra la requalification du centre-bourg aura été inaugurée. C'est aujourd'hui une vraie fierté et un vrai plaisir pour nous tous de déambuler dans la rue de la République en toute tranquillité. Les commerçants nous accompagnent en réalisant des vitrines accueillantes, en rénovant leurs devantures et en vous recevant avec le sourire. Faisons-leur confiance. A l'heure des problèmes de mobilité liés à l'augmentation des coûts d'énergie, redécouvrons le bonheur de faire nos emplettes à proximité... Peu à peu des habitations se rénovent. La commune quant à elle continue à acheter des habitations pour pouvoir ensuite créer du stationnement ou simplement de nouveaux espaces aérés. C'est tous ensemble que nous continuerons à faire vivre et à embellir notre ville que nous aimons. Je vous remercie d'avance car je sais que je peux compter sur chacune et chacun d'entre vous pour continuer cette rénovation.

**Rendez-vous à 8h30 en mairie  
le samedi 25 mai 2019**

**Journée citoyenne**  
Agir ensemble pour notre cadre de vie



## PARC ANIMALIER A L'ESPACE VERMARE

Ce projet conduit par les enfants du Conseil Municipal Jeune voit le jour ! En effet, une quinzaine de bénévoles vont oeuvrer pour ce parc dans différents domaines, maçonnerie, menuiserie, fabrication de barrières et fenêtres, peinture, plantation...

Le chantier a débuté début avril avec deux jours de travail par semaine, les mercredi et vendredi. Chacun vient selon ses disponibilités, assiste aux réunions du CMJ pour travailler en lien avec les jeunes. Des artisans retraités pilotent l'équipe, cela se déroule dans une très bonne ambiance.

La cabane, pour les animaux et la nourriture, sort de terre et 170 mètres de clôture devraient se faire dès le mois de mai. Fin des travaux prévue avant les grandes vacances.

**Nous remercions vivement tous ces bénévoles !**



## Les sanitaires du petit gîte de la Ferme Seigne ont été totalement rénovés

Comme chaque année, nous essayons d'améliorer les équipements de cette magnifique bâtisse, de plus en plus demandée en location. Le démontage des anciens sanitaires a été réalisé par les services techniques, et les travaux de menuiserie, plomberie, plâtrerie peinture, électricité et carrelage par des artisans locaux. Le montant total de cette réalisation est de 15 400 €. L'ensemble des fenêtres a été également remplacé pour un total de 23 000 €.



D'autres travaux plus importants sont prévus, notamment un appartement pour Personnes à Mobilité Réduite, obligatoires et indispensables dans ce type de bâtiment recevant du public.



## Un éclairage novateur pour le centre-bourg

L'éclairage n'est plus un sujet secondaire...il a été un enjeu important pour l'aménagement du centre-bourg dans le cadre de sa requalification. Nous souhaitons un éclairage de « l'usage » autant que de « l'image ». C'est à dire qu'il fallait prendre en compte tous les types d'usagers, tout en valorisant l'image de la commune avec une belle mise en lumière. L'ancien éclairage a été remplacé par un éclairage LED (de l'anglais light-emitting diode).

C'est un changement important pour l'avenir, avec un éclairage de meilleure qualité, des économies sur la facture énergétique et un geste pour l'environnement.

En effet, cela représente pour notre centre-bourg une baisse globale de 62% de la consommation et plus de confort visuel.

L'intensité de l'éclairage s'abaisse automatiquement entre 23h et 5h : des économies sont effectivement à la clef ! Nous avons opté pour des lanternes contemporaines inspirées du style ancien afin d'avoir une vraie continuité avec les autres rues.

La partie la plus innovante concerne la mise en lumière des places du Peuple et de la République, ainsi que des façades.

Dix-huit spots LED, à changement de couleur, permettent de créer des ambiances. Huit programmes sont prévus tels que « Octobre Rose », les fêtes nationales ou communales ou encore les couleurs de l'Irlande dans le cadre du jumelage de Panissières avec Listowel.



**Trois gros arbres ont été abattus au jardin public en Janvier 2018 (des Douglas)** par une entreprise spécialisée. Ces arbres, vu leur âge et leur hauteur, devenaient trop dangereux, ce jardin étant très fréquenté. Nous avons décidé de conserver les troncs et une entreprise de sciage à façon de la Loire est venue sur place, au mois d'avril 2019, pour scier ces arbres dans l'enceinte des services techniques.

Un débit varié a été réalisé: pannes; chevrons; planches de diverses épaisseurs ; tasseaux; etc...

Ce bois ainsi scié servira pour les travaux à effectuer par la commune (réparations diverses de toitures, bacs à fleurs, décors de Noël...) Pas moins de **22 m3** ont été sciés et soigneusement empilés.

## CHANTIERS EDUCATIFS

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité de Panissières renouvelle l'opération « Chantiers éducatifs » en lien avec le Département de la Loire.

Cette action financée, conjointement par le Département et la Mairie, permet à des jeunes de s'inscrire dans le fonctionnement de leur commune et d'accéder à une première expérience professionnelle. Ces chantiers s'adressent aux jeunes âgés de **16 à 25 ans**, résidant à Panissières, porteur d'un projet et/ou en difficulté d'insertion socioprofessionnelle.

La durée des contrats est fixée à 50 ou 60 heures, réparties sur deux semaines consécutives et rémunérées selon le montant du SMIC en vigueur.

Les dossiers d'inscription seront à retirer en Mairie courant mai ou à télécharger sur le site [www.panissieres.fr](http://www.panissieres.fr)

**La clôture des inscriptions est fixée au 31 mai 2019.**



Mairie de  
**PANISSIÈRES**



# L'élan panissiérois

Bulletin trimestriel n°13 suite – Mai 2019

## Requalification du centre-bourg de Panissières : fin des travaux !

Pour acter la fin des travaux de requalification du centre-bourg, Panissières a eu le plaisir d'accueillir le **samedi 13 avril 2019** M. le Sous-Préfet Reccio, M Le Sénateur Tissot, Mme la Sénatrice Cukierman, M. le lieutenant de Gendarmerie Cartet ainsi que l'ensemble des élus impliqués dans le soutien financier apporté à cet aménagement urbain.

La présence de M. Taite, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône Alpes, rappelait ainsi l'aide régionale de 123 000€ allouée à la commune ; M Ziegler, Président du Conseil départemental de la Loire ainsi que M. Véricel et Mme Darfeuille, conseillers départementaux, ont remarqué la bonne utilisation des prêts de 299 000€ attribués à la collectivité (au titre de différentes subventions et d'une participation aux frais d'enrobé) ; les deniers de l'Etat, 152 000€ (DETR 2018), ont aussi été cités pour souligner le caractère indispensable de ce financement croisé pour réussir ce travail d'ampleur.

De façon informelle et conviviale, au milieu du marché hebdomadaire et avec l'intervention appréciée de l'école de musique, Panissières a pu montrer à tous les résultats de plusieurs mois d'efforts soutenus et partagés.



## L'Association Véhicules Motorisés Panissieroise (AVMP)

a été créée le 10 février 2019 et a pour but d'organiser des rassemblements de voitures sportives et de motos. Pour mener ce projet à bien l'association peut compter sur l'aide d'une équipe de bénévoles passionnés

L'association est composée des membres suivants :

Président : Thibault Milan  
Co-président : Gaétan Blanc  
Trésorier : Flavien Reynaud  
Trésorière adjointe : Sandra Guillot  
Secrétaire : Elodie Gouttenoire  
Secrétaire adjoint : Benoit Berne--Colas  
Membre actif : Bastien Berne--Colas

### Comment nous contacter :

ASSOCIATION VÉHICULES MOTORISÉS PANISSIÉROISE

Lieu-dit chez Sapey

42360 Panissières

06-73-21-64-30

Adresse mail : [avmp42@gmail.com](mailto:avmp42@gmail.com)

Face Book : AVMP Association Véhicules Motorisés Panissieroise

AVMP organise son premier rassemblement le **dimanche 06 octobre 2019** sur la place de la liberté à Panissières.

L'entrée est gratuite pour tous les exposants et visiteurs.

La place sera fermée toute la journée et dédiée à l'exposition des voitures sportives ou motos.

Les exposants arrivent généralement vers 10 heures pour exposer leur voiture ou moto jusqu'à 17h

puis ils échangent avec d'autres passionnés ...

Sur place une buvette et un snack seront ouverts pour se désaltérer et se restaurer.

**RASSEMBLEMENT  
AUTOS SPORTIVES ET MOTOS**

**06 OCTOBRE  
2019**

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION VÉHICULES MOTORISÉS PANISSIÉROISE  
Place de la liberté Panissières 42360  
Exposition de 10h à 17h Exposant / visiteur gratuit  
Buvette et restauration sur place

**f AVMP** - ASSOCIATION VÉHICULES MOTORISÉS PANISSIÉROIS



## CIRCULER ET STATIONNER à PANISSIÈRES



### Priorité aux piétons



Le centre-bourg nouveau est ce qu'on appelle « une zone de rencontre », à savoir une section de voie constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur les véhicules, qui doivent rouler à une vitesse de 20 km/h maximum.

### Stationnement : attention de nouvelles règles

Dans la rue de la République des emplacements « arrêt 10 minutes » ont été créés :

**du lundi au samedi entre 8h00 et 19h00 et le dimanche entre 09h00 et 12h00**

Les autres emplacements de stationnement de la rue de la République, Place du Peuple et Place de la République seront en **zone bleue** :

**du lundi au samedi entre 8h00 et 19h00 et le dimanche entre 09h00 et 12h00, pour une durée maximum de 2h00.**

L'usage du disque Européen de stationnement est **OBLIGATOIRE** pour les arrêts 10 mn et pour la zone bleue.

La zone est repérable grâce à un marquage au sol de couleur bleue et des panneaux.

A l'occasion de l'installation de cette zone bleue, des rappels sur la réglementation seront réalisés.

Le respect de la réglementation permet au centre-bourg rénové de rester accessible et dynamique.

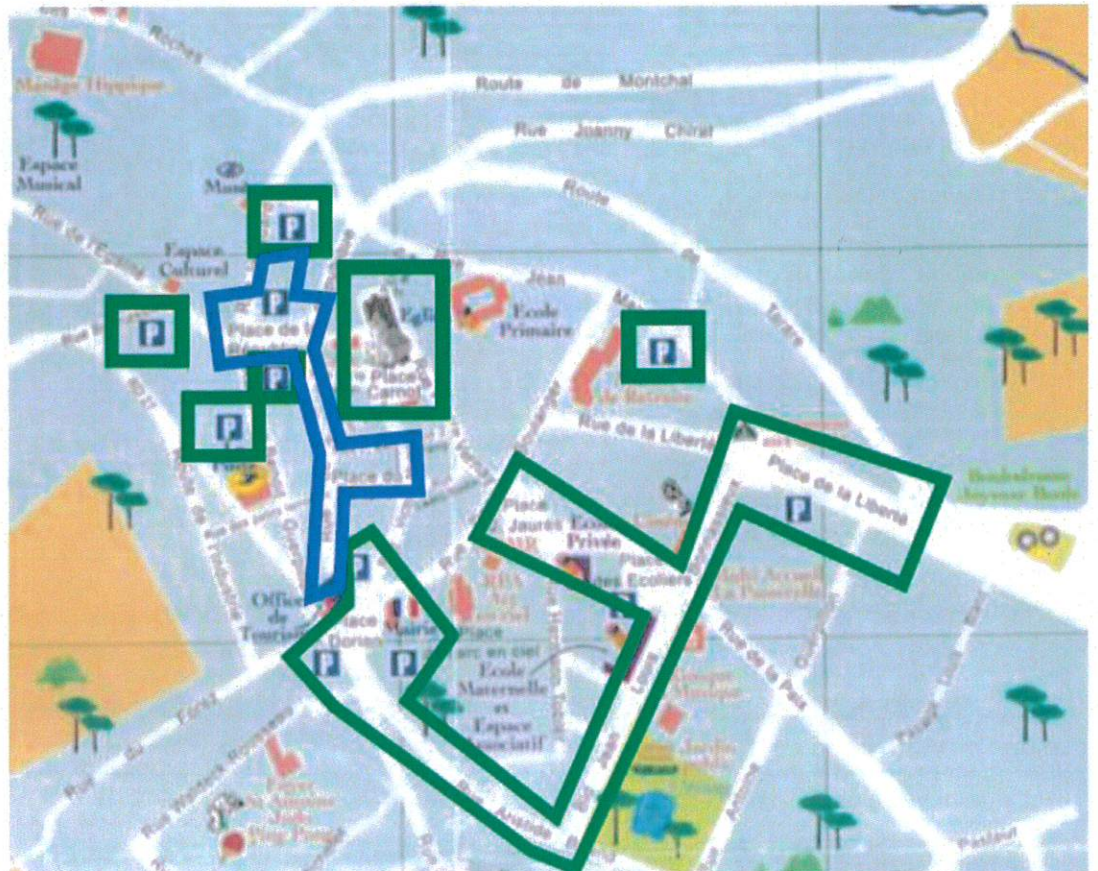


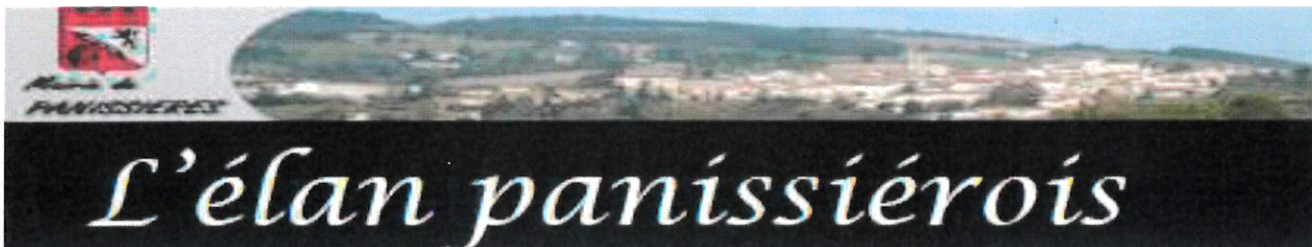
**Attention une réglementation spécifique est applicable pour la tenue du marché hebdomadaire : le stationnement est interdit dans le périmètre du marché en centre-bourg le samedi de 6h à 13h30.**

Pour les résidents comme les visiteurs, le stationnement est libre Place de la Liberté, Place Carnot, Place Jean Jaurès, Place des écoliers, Boulevard Bonnassieux, Place Dorian, Parking Viallet, Parking Bailly, Place du 19 Mars, Espace Culturel, Parking de l'Eglise.

### Légende :

- Zone Bleue
- Stationnement libre



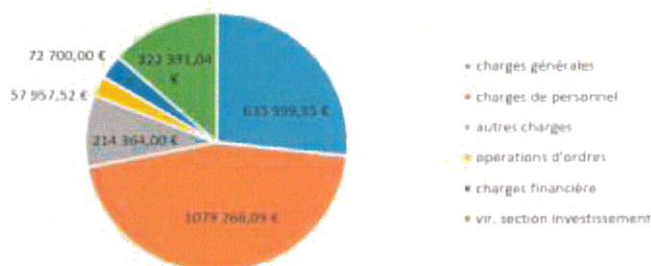


# L'élan panissiérois

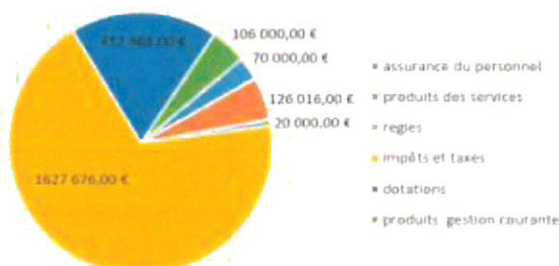
Bulletin trimestriel n° 13 – mai 2019 suite bis

## BUDGET PRINCIPAL 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

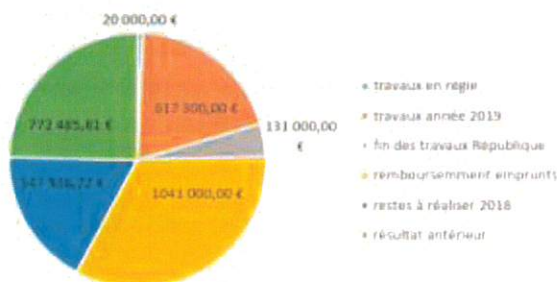


### Le budget principal de fonctionnement 2019 s'équilibre à 2 382 680€.

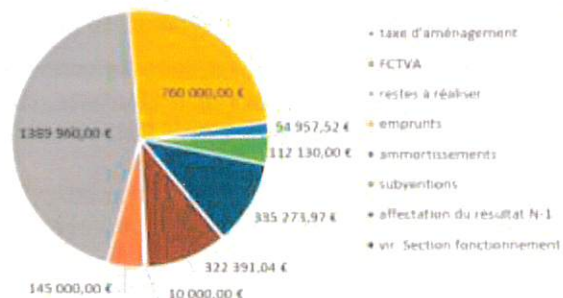
En 2018, nous avions prévu 2 761 851,65 €. Cette baisse s'explique en partie par deux phénomènes. Tout d'abord, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la crèche la Passerelle est gérée par Forez Est, donc les charges de fonctionnement ne sont plus prises en charge par notre commune.

Ensuite, nous avons réalisé en 2018 de nombreux travaux permettant des économies d'énergie.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



### Le budget d'investissement 2019 s'équilibre à 3 129 712.53€.

Nous pouvons voir, sur ces deux graphiques, des restes à réaliser importants aussi bien en dépenses qu'en recettes. Pour les dépenses, les travaux ou achats réalisés en fin d'année n'ont pas été payés avant la fin de l'exercice 2018. Pour les recettes, toutes les subventions qui nous ont été promises et attribuées ne seront versées que courant 2019, ainsi que la cession de la gendarmerie.

Afin de pouvoir payer nos créanciers dans l'attente de ces importantes rentrées d'argent, nous avons eu recours à des prêts relais, un de 350 000€ en 2018 et un de 260 000€ en 2019. Ces deux prêts seront remboursés en 2019, c'est pourquoi nous prévoyons un remboursement d'emprunts de 1 041 000€.

Pour équilibrer notre budget et pouvoir continuer nos travaux (achats de bâtiments ou terrains, réfection de chemins, entretien d'équipements sportifs, de matériel...) nous aurons recours à un emprunt de 500 000€. Sans compter les 610 000€ de prêts relais que nous rembourserons dans l'année, nous aurons donc emprunté 770 000€ au total sur les exercices 2018 et 2019. Etant donné que nous remboursons 4 000 000€ de prêts chaque année, notre dette ne va pas augmenter, mais elle ne diminuera pas non plus, et devrait se stabiliser autour de 2 000 000€ à la fin de l'année. L'importance du montant des travaux de la rue de la République fait que notre FCTVA est beaucoup plus important que les années précédentes.

Si vous aviez besoin d'explications complémentaires, la commission des finances reste à votre disposition pour vous les fournir.



## LES CONSEILS MIS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE POUR VOS ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET L'HABITAT

### UN OUTIL D'AIDE AUX PARTICULIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE



La Communauté de Communes de Forez-Est s'est engagée dans une démarche de transition énergétique et écologique. À l'horizon 2050, l'hexagone devra produire autant d'énergie qu'il n'en consomme. Ainsi, Forez-Est encourage les habitants et les entreprises à équiper leurs toitures de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques).

Ce dispositif permet en effet de réduire sa consommation ou de vendre sa production. La CCFE a sollicité la Société In Sun We Trust, basée à Nanterre, pour créer une plateforme solaire dernière génération et accompagner gratuitement les propriétaires tout au long de leur projet.

En allant sur le site <https://loire.insunwetrust.solar>, les particuliers et collectivités peuvent prendre connaissance du potentiel solaire de votre habitation/bâtiments.

Le service public gratuit  
À VOS CÔTÉS  
POUR RÉUSSIR  
VOS TRAVAUX  
DE RÉNOVATION

**Rénov'actions 42**  
LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE  
04 77 41 41 25  
[www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)

### **Rénov'actions 42** LA PLATEFORME RÉNOV'ACTION LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La plateforme Rénov'action 42 portée par l'ALEC 42 accompagne les habitants de notre territoire dans la rénovation énergétique, économies d'énergie et construction de logements haute performance. La Communauté de Communes participe financièrement au fonctionnement de cet outil.

A partir de Janvier 2019, des permanences locales de l'ALEC42 pour tous les travaux de rénovation ont été mises en place (service gratuit / sur RDV) – n° unique 04 77 41 41 25 – [www.renovactions42.org](http://www.renovactions42.org)  
Les permanences auront lieu dans les communes de Feurs, Saint-Barthélemy-Lestra, Balbigny et Montrond-les-Bains.



## La nouvelle nomination des voies dans la Commune :



La campagne conduite pour la nouvelle nomination des voies s'achève. Beaucoup d'habitants, essentiellement dans les hameaux, disposent d'une nouvelle adresse. Il était impératif de procéder à ce nouvel adressage pour assurer le déploiement de la fibre optique sur le territoire, répondre aux attentes des services d'urgence et de secours, mais aussi des services de livraison et de géolocalisation.

Chaque habitant concerné a disposé d'un courrier explicatif et de la remise gratuite d'une plaque de numérotation. De façon complémentaire, la Mairie a installé des panneaux ou plaques de rue, pour lesquels l'esthétisme et le caractère fonctionnel ont été appréciés.

Pour mémoire, en cas de changement d'adresse, il faut :

- **Signaler ce changement auprès des organismes publics et privés** (CPAM, CAF, impôts...) ; pour vous aider vous pouvez utiliser [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) de façon à informer chaque structure.
- **Modifier dans le mois qui suit** votre certificat d'immatriculation de véhicule
- Pour les entreprises et professionnels, signaler le changement auprès de la Chambre de commerce ou Centre de formalités de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.
- Pour les propriétaires-bailleurs, informer les locataires

Les cartes d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse restent valides.

Si vous souhaitez disposer de certificats d'adressage supplémentaires, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la Mairie.

## ELECTIONS :

**Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.**

79 eurodéputés représentant la France seront élus au parlement européen, qui compte 705 sièges.

Les conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son Etat d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune avant le 31 mars 2019.

N'oubliez pas de vous munir d'un document officiel pour prouver votre identité au moment du vote, en plus de votre carte d'électeur !

Grâce au nouveau répertoire électoral unique, géré par l'INSEE, tout électeur peut vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter en consultant sur internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Nous invitons particulièrement les jeunes électeurs à procéder à cette vérification ; pour ceux qui ont 18 ans entre le 1<sup>er</sup> avril 2019 et le 25 mai 2019, ils peuvent même procéder à leur inscription sur cette plateforme avant le 16 mai 2019 ou auprès des services de la Mairie.



**Attention, pour Panissières cette année, les 2 bureaux de vote sont installés au rez-de-chaussée de la Mairie :**

bureau n°1 dans la salle du conseil municipal accessible côté jardin public (inchangé)

bureau n°2 accessible depuis le parvis de la Mairie, en face de l'Office du tourisme (bureau précédemment situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment de la Mairie).

**Vous recevrez aussi cette année une nouvelle carte d'électeur au moins 3 jours avant le scrutin.**

## 19 MARS 2019 : Fin de la Guerre d'Algérie

HOMMAGES aux Camarades tués en Afrique du Nord, le rendez-vous était donné le **dimanche 17 mars** aux monuments aux morts à Panissières avec toutes les autorités civiles et militaires, le même jour une délégation de la FNACA s'est rendue à Montchal, Aux MAGATS pour rendre hommage aux maquisards qui sont morts pendant la guerre 39-45.

Le mardi 19 mars rassemblement au monument aux morts à Essertines-en-Donzy pour rendre hommage au sergent Soleimieux Jean tué à l'âge de 22 ans en Afrique du Nord et également à tous les morts de toutes les guerres. Une délégation s'est rendue à Saint-Etienne au mémorial du Département de la Loire pour un dernier recueillement en souvenir des camarades de la FNACA.



## **Festival de musique classique des Montagnes du Matin à la Ferme Seigne les mercredi 7 août et jeudi 8 août.**

Ce spectacle est organisé par les musiciens de « Jeux d'ensemble » en lien avec la CCFE et la commune de Panissières.

Le mercredi soir les musiciens se produiront dans la cour intérieure de la ferme. Au programme : « Amériques », tangos traditionnels et de salon, musique américaine et mexicaine.

Le jeudi en soirée, les festivités auront lieu dans la grange la ferme, « Dîner lyrique » avec six chanteurs et huit musiciens : dîner en immersion au cœur de l'opéra.

## GYMNASE

Pour faire suite aux travaux engagés au gymnase (vestiaires joueurs, couloir et sanitaires), les deux vestiaires arbitres ont été peints par les services techniques. Cela redonnera de l'éclat à ces deux espaces en attendant que des travaux plus conséquents puissent avoir lieu. Dans la continuité des travaux d'entretien, les services techniques ont également peint les murs extérieurs de l'entrée du gymnase.



## TERRAIN DE FOOT

La zone arrière d'une des cages de foot étant inutilisée, nous avons fait le choix de l'engazonner. Cela permettra d'alléger l'entretien et de proposer un espace d'échauffement pour les joueurs. Pour permettre un développement plus rapide de l'herbe, les agents communaux ont rapporté de la terre végétale.

## ST ANTOINE

Le dojo du bâtiment Saint-Antoine a été nettoyé par une entreprise locale. Un nettoyage complet était nécessaire pour répondre aux impératifs d'utilisation sans risque allergène pour les pratiquants. Par ailleurs, des travaux d'amélioration du réseau électrique seront prochainement réalisés.

## SKATEPARC

Pour répondre aux exigences de sécurité, comme vous avez pu le constater, des éléments posés sur l'espace skateparc ont été retirés. De même, la totalité des barrières est enlevée du fait de la vétusté des structures. La commission Sport travaille actuellement sur un projet visant à donner une nouvelle dimension à cet espace.



## Association Le Combat de Jade

L'association a été créée en février 2018 par nous, parents de Jade, afin de nous aider à subvenir aux besoins matériels spécifiques et aux financements des soins non pris en charge par la sécurité sociale.



### Qui est Jade ?

Jade est une petite fille née prématurément le 02 Octobre 2016 à 34 semaines + 5 jours. A sa naissance, elle pesait 1.610 kg pour 41cm. Elle a été hospitalisée au service de Néonatalogie à Villefranche-sur-Saône durant 5 mois à compter de sa naissance.

Dès le début, Jade était une prématurée plutôt faible sur le plan cardiaque et respiratoire. A 1 mois de vie, Jade fit 2 arrêts Cardio-respiratoires nécessitant une transfusion de globules rouges à chaque fois car son corps avait détruit ceux-ci (Syndrome d'hémolyse). Les médecins lancèrent divers examens et se mirent en relation avec de nombreux professeurs de France afin de trouver les raisons à tout cela. Après plusieurs semaines de recherche, le diagnostic tomba : Jade souffre d'une maladie génétique rare nommée « 1q43q44 ». Elle touche 5 enfants par an en Europe. De ce fait, les médecins ont peu de connaissances et de recul sur celle-ci.

### Ce que la maladie entraîne sur Jade :

- sa croissance est fortement ralentie.
- nombreuses malformations cérébrales sont présentes et entraîne de grosses crises d'épilepsie (crises régulières depuis qu'elle a 18 mois. Avec nécessité des pompiers, SAMU malgré le suivi mensuel chez la neurologue et des traitements mis en place)
- besoin d'une ventilation nocturne et d'oxygène car elle fait de grosses détresses respiratoires.
- la motricité est très touchée: Jade ne tient pas assise, les déplacements au sol sont très restreints. La position debout est inexistante. D'où la nécessité de matériels et appareillages adaptés.
- Jade a été alimentée 6 mois par sonde de gavage. A ce jour, malgré ses 2 ans et demi et beaucoup de travail avec l'orthophoniste, elle ne s'alimente que par biberon difficilement.
- ne pouvant émettre que des sons, Jade est en train d'apprendre le langage des signes.

Jade a de nombreux rendez-vous par semaine (CAMSP 2-3 fois par semaine, Orthophoniste, Kinésithérapie respiratoire...). Sa maman n'a pu reprendre son activité professionnelle car Jade a besoin de soins en continu 24h/24, 7Jours/7.

C'est donc un combat de tous les jours tant sur le point médical que matériel. L'association permet d'aménager la maison, et d'apporter un confort matériel et médical non négligeable au vue de sa santé toujours instable actuellement.

Pour suivre Jade, Facebook : « Association le combat de Jade »

Pour nous contacter :

Téléphone : 06-58-85-45-09

Mail : [associationlecombatdejade@gmail.com](mailto:associationlecombatdejade@gmail.com)

Adresse: Association le combat de Jade - 1 place Carnot — 42360 Panissières

## La Biodanza avec l'association Danse Pétille et Vis.

L'association « Danse Pétille et Vis » a ouvert un cours de Biodanza en septembre 2018 et compte à ce jour 18 participants à ce cours.

La Biodanza c'est la danse de la vie et la poésie de la rencontre humaine.

C'est un atelier de libre expression de son corps accessible à tous. Il n'est pas nécessaire de savoir danser ni d'avoir une condition physique particulière. Nous dansons sur des musiques très variées.

La Biodanza apporte joie de vivre, vitalité, confiance en soi, une meilleure santé, elle permet d'améliorer ses relations et de changer son regard sur sa vie et sur le monde.

En Biodanza, nous travaillons sur 5 axes qui sont : la vitalité, le plaisir, la créativité, l'affectivité, la transcendance.

Le mieux pour savoir ce qu'est la Biodanza, c'est de venir faire un cours d'essai.

**Séance découverte  
le lundi 7 juillet de 20h à 22h.  
Réservation auprès de  
Valérie Antoine 06 30 80 38 56**

<https://danse-petille-et-vis.jimdofree.com/>

quelques témoignages de participants de cette année :

*"Pour moi, la Biodanza est une belle expression de ma vitalité et de ma joie intérieure. C'est vivre et partager, par le regard en particulier, des liens avec les autres participants dans la douceur et la bienveillance. C'est une belle source d'énergie pour ma vie au quotidien". J*

*« La Biodanza, quelle découverte ! Je danse ma vie. Suivant les exercices proposés, je danse seule, à deux, à plusieurs, en rondes... et tout ceci dans un climat de bienveillance, d'ouverture et de respect envers les autres et soi-même. Même pas besoin de savoir danser, juste ENVIE de danser ! L'enseignement est sérieux et de qualité. Les effets sont considérables : joie, intériorité, apaisement... Pour ma part, c'est une thérapie toute en douceur. Annie »*



## Des actualités en image : le panneau lumineux est opérationnel.

### Mieux communiquer dans l'intérêt général.

Un panneau d'information lumineux, situé devant l'office de tourisme, permet de diffuser des messages déroulants. Ce panneau est la propriété de la ville qui par l'intermédiaire du service Communication enregistre les messages et gère l'affichage.

Ce panneau a pour objectif :

- de diffuser des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune.
- d'éviter les affichages sauvages qui nuisent à l'environnement
- d'alléger les tâches de promotion et d'information des associations locales.

Faire passer une information sur le panneau lumineux est gratuit.

Il doit s'agir d'informations d'intérêt général et relatives à Panissières s'adressant à un nombre suffisant de personnes :

- les informations municipales : inscriptions sur les listes électorales, dates des conseils municipaux, réunions publiques...
- les informations culturelles et touristiques : concerts, spectacles programmés...
- les informations sportives : manifestations sportives, tournois ...
- les autres manifestations associatives : conférences, expositions, événements associatifs
- les informations liées à la circulation et à la sécurité : travaux, déviations.
- les informations d'intérêt général émanant de la Communauté de Communes
- les messages d'alerte.



### Une charte pour une bonne utilisation du média.

Cette charte a été transmise aux associations et aux organismes susceptibles d'utiliser ce panneau. Elle est signée par chaque utilisateur et donne toutes les informations nécessaires.

Pour plus de précisions consultez le site <http://panissieres.fr>, contactez-nous par courriel [communication@panissieres.fr](mailto:communication@panissieres.fr), au 04 77 27 40 40 ou à l'accueil de la Mairie.

## ÉCOLE DE FORMATION BOULISTE :

La Joyeuse Boule a reçu son agrément « école de boule » de la part de la Fédération Française du Sport Boules et du Comité Bouliste de la Loire, en date du 21 août 2018. Cette école, partie prenante de notre association, est une délégation de l'entente des Centres de formation Bouliste du Montbrisonnais sous la responsabilité du Conseiller Technique Départemental Benjamin MATHAUD. Cette école de formation à la boule lyonnaise a débuté le mercredi 19 septembre 2018 avec la présence de 5 jeunes joueurs.

A ce jour, c'est 12 licenciés qui participent aux entraînements hebdomadaires des mercredis après-midi ; ces jeunes ont participé à 25 séances encadrées par 5 animateurs qui ont effectué également un stage de formation le 27 février 2019 à Ste-SIGOLENE en Haute Loire.

Ces entraînements ont eu lieu pour la plupart au boudrome de Feurs et les animateurs ont effectué à ce jour près de 1800 kilomètres avec leur véhicules personnels et 300 avec le minibus de la Communauté de communes Forez Est. Les stagiaires ont participé à 3 « Boule Animation » à MABLY et FEURS(2), réservée aux jeunes de la Loire et une rencontre « Loire – Haute Loire » à Ste-SIGOLENE.

Dès l'arrivée du beau temps, les entraînements auront lieu au Boudrome Noël SEIGNE situé place de la Liberté, les mercredis de 14h15 à 16h00 environ.

Les enfants, à partir de 8 ans, intéressés par la découverte de la boule lyonnaise qui allie adresse, esprit d'équipe, équilibre et concentration, peuvent intégrer la structure de la Joyeuse Boule à tout moment

prendre contact  
avec Bernard BOINON  
au 07.50.83.63.04



## Centre de loisirs

BULLETIN D'ACTIVITÉ - SÉJOUR HIVER 2019

Le centre de loisirs municipal de Panissières accueille vos enfants dans un cadre chaleureux en journée les mercredis et durant les vacances scolaires de 7h30 à 18h00. Des équipes professionnelles proposent à vos enfants des activités variées et stimulantes, visant à favoriser leurs apprentissages, le développement de leur autonomie et leur participation à la vie collective. Au programme, activités manuelles et créatives, découvertes sportives et culturelles et partages d'expériences en collectivité.

### Secteur enfance 3-8 ans

Durant les vacances de février, les plus jeunes ont participé à la réalisation de nombreuses activités manuelles, comme la création de bonhommes de neige avec des matériaux de récupération. Accompagnés par les animateurs, ils ont été initiés au Yoga et ont découvert des recettes de cuisine délicieuses, pour leur plus grand plaisir. La sortie à la patinoire de Saint-Etienne a été l'occasion de partager un moment de glisse avec le secteur près-ados et les équipes encadrantes. Sensations fortes garanties !



### Secteur près-ados 9-11 ans

Les enfants du secteur 9-11 ans ont quant à eux profité des rayons du soleil pour s'amuser avec Mathis dans le parc public de Panissières. Ils ont été force de proposition pour préparer ensemble des activités libres et participer à la vie collective. Un tournoi de ping-pong leur a permis de passer une agréable après-midi en compagnie des plus grands et de rencontrer l'animateur de l'espace jeune. La salle Beauséjour est devenue leur espace le temps d'un séjour et ils n'ont pas manqué de s'approprier les lieux en les décorant de beaux tableaux d'hiver.



### Espace jeunes 12-17 ans

L'espace jeune a proposé durant la période, deux journées ski à Chalmazel. L'occasion pour le groupe de découvrir de nouveaux espaces régionaux et de profiter du plein air. Une sortie au cinéma leur a permis de reprendre des forces après ces longues journées sportives.



**Le RCP (Rythme Club Panissiérais)** propose des cours de danse pour enfants à partir de 5 ans et pour adultes débutants ou confirmés (dances sportives et dances sociales tels que la bachata, salsa, rock...) et danse en ligne.

Nous organisons tout au long de l'année des stages de danse les dimanches après-midi ouverts à tous (licenciés ou non licenciés)

Nous faisons une fois par trimestre une soirée dansante afin de pratiquer les dances que nous apprenons.

Nous avons proposé un stage Hip Hop pour les enfants de 9 à 14 ans en mars (20 inscrits).

Nous danserons lors de la diffusion du film Let's dance au cinéma le 4 mai.

**Notre gala a lieu les 6 à 20h et 7 juillet à 14h30 au gymnase**

Pour tout renseignement

Mme Decock Peggy 0617539378



**"Troc de plantes et graines"**

proposé par la bibliothèque

**samedi 25 mai de 9h à 12h**

sur le marché,

**place du Peuple**

dans le cadre de la journée citoyenne : venez troquer vos plantes (intérieur, extérieur), arbustes, graines, outils, déco... tout ce qui a un rapport au jardinage

**ouvert à tous**

**CONCOURS DE PETANQUE**  
Le 5 juillet 2019 à 19h00

Plateau d'évolution

Organisé par les Classes en 4



le spectacle des jeunes du théâtre du Canard Bleu aura lieu les

**vendredi 17 mai, samedi 18 mai à 20h30 et le dimanche 19 mai à 15h**

les 21 jeunes de la troupe présenteront 4 pièces tout public:

"le perroquet" par les 6/11 ans

"le fantôme de la demoiselle" par les 12/16 ans

"je suis heureux, mais je me soigne" et "les Pruneau(x)" par les jeunes adultes

**salle beauséjour (cinéma) à PANISSIÈRES**

**MUSEE**

Durant l'hiver 2018-2019, le musée vient de connaître une série de travaux de mise aux normes (électricité et incendie) et d'isolation (changement de la baie vitrée de la boutique, isolation de la pièce de la cheminée). De nouveaux éclairages permettront également d'améliorer la valorisation des collections.

Afin de mener à bien ces travaux, l'ouverture du musée a dû être décalée d'un mois et aura donc lieu le **samedi 4 mai**.

**Week-end d'ouverture :**

Pour le week-end d'ouverture, les **4 et 5 mai prochains**, le musée vous invite à découvrir deux techniques de peinture et d'impression sur tissus : la sérigraphie par l'atelier des Manuchards et la peinture sur soie avec les démonstrations de Marie-Reine Portallier. Ce sera aussi l'occasion de découvrir la nouvelle exposition temporaire « Une vie, un tissu » proposée par les Artisseuses.

**Samedi 4 et dimanche 5 mai : ouverture de 15h à 18h.**

**Exposition temporaire : « Une vie, un tissu » :**

Le textile français n'existe plus ? Les Artisseuses vont vous démontrer le contraire.

Volet d'un parcours sur trois sites, l'exposition Une vie, un tissu valorise les textiles et savoir-faire français d'aujourd'hui. Isabelle Arnardi, Catheryne Maynard et Juliette Bach aiment jouer avec les couleurs et les matières pour mettre en lumière les multiples facettes de la création textile actuelle. Laissez-vous émerveiller et surprendre par leurs œuvres originales, ludiques et même participatives, créées spécialement pour le musée à partir des tissus des entreprises locales.

**Du 4 mai au 27 octobre 2019. Vernissage le samedi 4 mai à 19h.**

**Apér'O musée :**

Le musée de Panissières va lancer dès le mardi 28 mai, une nouvelle animation qui aura lieu un mardi par mois de mai à juillet : les apér'O musée. La cour et le jardin du musée seront aménagés et permettront de profiter de ce cadre agréable et patrimonial qu'est l'ancienne usine Piquet. Chaque apéro portera sur une thématique différente :

- **mardi 28 mai** : dégustation de la bière locale l'Agarthe en présence du brasseur

- **mardi 18 juin** : le musée fête la musique (en avance) avec un DJ set par Yansa

- **mardi 16 juillet** : apéro autour du chanvre avec bière au chanvre et petite restauration à partir de graines ou farine de chanvre

- **mardi 20 août** : venez avec vos pétanques, molkki et palet ainsi que votre pique-nique pour finir l'été ensemble.

Les apéros débutent à **18h30**, l'entrée du musée sera gratuite et chacun sera libre de le visiter durant la soirée. Chaque mardi, une buvette et des planches apéros seront en vente par l'association du musée, qui s'attache à proposer des produits locaux.

**Week-end d'ouverture**  
Musée de la cravate et du textile  
Panissières

**Peinture sur soie & sérigraphie**



Les Manuchards  
Atelier sérigraphie



Marie-Reine Portallier  
Peinture sur soie

**Samedi 4 et dimanche 5 mai**  
**De 15h à 18h**

04 77 26 23 46

www.musee-de-la-cravate.com



**FAITES DE LA MUSIQUE !**  
**JEUDI 20 JUN 2019 À 20 H 30**  
**CHAPELLE SAINT LOUP**

Les 17 choristes et Valérie vous invitent à venir nombreux participer à cette chaleureuse soirée enchantée de la fête de la musique 2019 !

